



CONCOURS D'ENTREE EN DEAS SESSION SEPTEMBRE 2022 CALENDRIER D'ADMISSION A CONSERVER PAR LE CANDIDAT

CALENDRIER COMMUN AUX IFAS DES HAUTS DE France (Nrd Pas-de-Calais Picardie) EFFECTUANT UNE RENTREE EN SEPTEMBRE 2022
SUSCEPTIBLE d'ETRE MODIFIE SUITE AUX MODALITES D'AMENAGEMENT DE L'ARS

Disponibilité des dossiers

Fin janvier, début février 2022

Clôture des inscriptions

Vendredi 10 juin 2022 minuit

Le dossier est à retourner dans les meilleurs délais, et avant le 10 juin minuit. Cachet de la poste faisant foi si envoi postal



Le dossier peut être envoyé par courrier postal ou déposé au secrétariat de l'IFAS.

Suite à l'enregistrement du dossier, un accusé de réception sera envoyé par mail à l'adresse indiquée sur le dossier de candidature.

Epreuves orales de sélection

A partir du 1^{er} avril au 21 juin 2022

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection composé d'un binôme d'évaluateurs sur la base du dossier de candidature et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.



[Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant, modifié par les arrêtés du 12 avril 2021 et 10 juin 2021]

Affichage des résultats

Jeudi 23 juin 2022 à 10 heures

**Confirmation d'inscription,
clôture le**

Jeudi 30 juin 2022 minuit

Des frais administratifs seront à verser lors de la confirmation d'inscription



*Les résultats seront affichés au secrétariat de l'IFAS
9 Place de la 4^e République 62590 OIGNIES*

Entrée en formation

Lundi 29 août 2022¹

Fin de formation

Dimanche 24 juillet 2023

Horaires en cours

8 H 30 à 12 H 30 & 13 H 30 à 16 H 30

Horaires en stage

Variables suivant les structures d'accueil

¹ Dates susceptibles de varier en fonction de l'activité



Formation cofinancée par l'Union Européenne

